

Nourrissant & délicieux L'ICE CREAM GROPPI

Il est pasteurisé

R.C. 76686

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150



MAITRES HORLOGERS A GENÈVE chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29 Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

GAMAL ABDEL NASSER Président de la République



Dans un climat de liberté absolue l'Égypte a plébiscité Gamal Abdel Nasser, Président de la République et a voté la Constitution.

5.494.555 électeurs ont voté pour le Président Abdel Nasser et 5267 contre, soit une proportion de 99,84 %.

8469 votes ont été invalidés.

5.488.255 électeurs ont approuvé la Constitution et 10.046 ont voté contre, soit une proportion de 99,8 %.

Quatre ans après la Révolution, l'Égypte entre ainsi dans une nouvelle phase de son évolution politique. Tous nos vœux l'accompagnent.

LA 35ème REUNION DES SUISSES D'EGYPTE

Le 10 juin s'est réunie à Zurich, la cohorte dispersée aux quatre coins du pays, des Suisses d'Égypte, sous la houlette de leur bon berger, l'Obman Robert Rahm...

- Ed. Lambiwig, Rud. Landerer, W. Muring & Mme, H. Maerklin, H. Mehr & Mme, E. Meyer, H. Meyer & Mme, H. Munz, H. Muhle, G. Mazzetti & Mme, Ch. Muller-Soutter & Mme, Mlle S. Muller, Mlle Y. Muller, A. Oelrich, O. Peter & Mme, Ed. Pfister, Heini Pfister, R. Rahm & Mme, Th. Sartori & Mme, A. Saxon, Henri Suter, E. Scheuermann & Mme, Max Studer, I. Ma, Studer II & Mme, A. Stuecheli & Mme, H. Violet & Mme, Mme S. Walder, W. Wichter, P. Wolfer, A. Wunderli, M. Wurth,

- Hans Klaesh, Henri Klausner & Mme, Fritz Klausner & Mme, R. Koller, G. Krauer, Erwin Lanz, Hans Klaesh, Otto Füssler & Mme, Mme. Dr. Fehr, Theo. Fierz & Mme, J. R. Flechter, Jean Frey & Mme, Rob. Frey, E. Fischer & Mme, et de J. J. Fischer, P. J. Gamber & Mme, P. Gattiker, A. G. Grob, J. Groppi, senior, O. Hartmann et Tawil, E. Heider, Mlle E. Huber, A. Koblet & Mme, O. Kolliker, O. Knäpfler, Joh. Heinz, P. Huber, M. Hunziker & Mme, Fr. Jenny, R. Klaesh,

UN AMUSANT DESSIN ILLUSTRANT L'INVITATION DE M. RAHM



Chawaga Rahm war hier, er hat seine Karte abgegeben.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

CONSEIL DES ETATS

Au début de la séance, la Chambre, sur proposition de Bossi (rad., Tessin), décide d'ajourner la discussion sur le projet concernant les dates d'ouverture des sessions d'été et d'hiver...

Facilités spéciales à l'économie privée ?

Cet égard, il faudrait examiner, par exemple, s'il n'y aurait pas lieu d'accorder des facilités spéciales à l'économie privée, pour tenir compte des risques considérables qu'implique la construction d'usines d'énergie atomique...

Certains pays qui s'occupent d'une manière intensive des problèmes atomiques mettent sur pied des programmes à long terme, ayant pour objet la recherche scientifique et l'utilisation de l'énergie nucléaire dans divers domaines...

Il nous paraît ainsi indispensable, tout en reconnaissant les mérites de l'initiative individuelle, que les milieux scientifiques et industriels intéressés cherchent à éviter que notre pays ne disperse ses efforts, en examinant s'il ne serait pas possible d'établir en commun un plan d'ensemble pour ces prochaines années...

Une collaboration ne s'étendrait pas à l'ensemble des machines, appareils, installations de la « Réacteur S.A. », où la coordination est automatiquement réalisée...

Un esprit de pionnier

Cette collaboration ne s'étendrait pas à l'ensemble des machines, appareils, installations de la « Réacteur S.A. », où la coordination est automatiquement réalisée...

Depuis le début de l'ère industrielle, la Suisse a toujours montré un véritable esprit de pionnier: dans l'horlogerie, la construction des machines, l'électrotechnique, la chimie entre autres, elle est parvenue à des réalisations remarquables...

CONSEIL NATIONAL

Régime de blé

Deux questions ont occupé toute la semaine le Conseil National: le régime du blé et celle des contrats collectifs.

Le Conseil fédéral eût voulu, à propos des dépenses du système, obtenir la plus grande liberté possible de manœuvre. Il eût voulu, par exemple, pouvoir modifier le prix du pain — donc mettre les variations à la charge du consommateur — selon les changements de prix à l'importation...

Dans l'idée de rendre un peu de souplesse au texte lui attribuant des compétences, le Conseil fédéral avance un amendement selon lequel cette clause n'est valable que « dans des conditions normales ».

Cet amendement est combattu. Notamment par M. Weber, socialiste bernois, ancien conseiller fédéral. Il tient l'alinéa en discussion pour décisif quant au sort final du projet...

Au vote, le point de vue du Conseil fédéral l'emporte par 92 voix contre 62. Cette décision aura une grande influence sur l'attitude finale des socialistes.

Pour le respect qui, lors de la promulgation des dispositions d'exécution, doit être observé à l'égard de la liberté du commerce et de l'industrie, on finit par admettre d'adhérer à la formule du Conseil des Etats plus nuancée que celle du Conseil fédéral...

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Contrats collectifs du travail

Rapporteur MM. Haeblerlin (radical Zurich) et Borel (radical Genève). Le texte et le message du Conseil fédéral portent la date du 29 janvier 1954. Après diverses discussions, renvois, divergences entre les deux Conseils, cette semaine a vu se dérouler les débats définitifs sur la question.

Deux factions se trouvent en présence: D'un côté les socialistes, porte-parole de l'Union syndicale suisse qui veut exercer un droit exclusif sur l'aménagement et le fonctionnement des contrats collectifs; d'autre côté, les partisans d'un plus grand libéralisme, défenseurs des syndicats minoritaires.

La première fiction a lieu sur le problème de la contrainte en matière de contrats collectifs. La majorité de la Commission propose la rédaction suivante, qui change un peu le texte du Conseil des Etats et celui du premier projet gouvernemental: « Les clauses d'une convention collective et les accords conclus entre les parties à cette convention et tendant à contraindre directement ou indirectement des employeurs ou

Assemblée des délégués de la Chambre Suisse de l'Horlogerie

L'Assemblée des délégués de la Chambre suisse de l'Horlogerie s'est tenue à Berne. Elle a réuni les représentants de l'ensemble des associations horlogères suisses groupant quelque 2.000 entreprises qui occupent plus de 60.000 ouvriers.

Les dépêches de ces derniers jours en provenance des Etats-Unis ont fourni des renseignements au sujet des nouvelles attaques contre l'horlogerie suisse lancées par les manufactures de montres américaines.

Ces attaques se sont déclenchées au cours des « hearings » d'une commission du Congrès américain. Elles ont produit le plus mauvais effet en Suisse où elles ont soulevé une profonde indignation.

La pierre d'achoppement fut l'article 6 et son suivant, se référant à la « communauté conventionnelle ». Le département de l'économie publique a remplacé, et ainsi il a pu obtenir l'appui du Conseil des Etats et une majorité de la Commission, les dispositions générales de son premier projet par une série de prérogatives dont peuvent se prévaloir les associations contractantes.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

Gestion des C.F.F.

Rapporteurs MM. Huber (soc. Saint-Gall) et Badoux (rad. Vaud). Des requêtes sont faites pour arrêter dans les gares où les trains ne s'arrêtent pas, améliorations d'horaire, aménagements de gares. Un député demande le doublement de la voie ferrée de la vallée du Rhône. Toutes ces questions seront soumises à la direction générale pour examen.

Enfin le message est approuvé par 131 voix sans opposition.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

Enfin le message est approuvé par 131 voix sans opposition.

Enfin le message est approuvé par 131 voix sans opposition.

Enfin le message est approuvé par 131 voix sans opposition.

Enfin le message est approuvé par 131 voix sans opposition.

Enfin le message est approuvé par 131 voix sans opposition.

Nouvelles de la CECA

Les échanges ont augmenté de 93 % depuis quatre ans

« Sur le chemin de l'intégration européenne: premiers résultats pour le charbon et l'acier », tel est le titre d'une étude publiée par la Haute Autorité à l'occasion de la session de l'Assemblée commune. Il ressort de cette étude que les caractéristiques essentielles de l'évolution économique de la communauté sont: augmentation de la production, développement des échanges, redistribution régionale des échanges...

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Le reste de l'après-midi ne donne pas lieu à débat. On peut passer au vote final. Les votants, comme prévu, se partagent dans la proportion de deux à un: 84 voix pour, 42 contre. La minorité rassemble les socialistes et les indépendants, plusieurs fois déçus au cours de l'examen des articles.

Assemblée des délégués de la Chambre Suisse de l'Horlogerie

L'Assemblée des délégués de la Chambre suisse de l'Horlogerie s'est tenue à Berne. Elle a réuni les représentants de l'ensemble des associations horlogères suisses groupant quelque 2.000 entreprises qui occupent plus de 60.000 ouvriers.

Les dépêches de ces derniers jours en provenance des Etats-Unis ont fourni des renseignements au sujet des nouvelles attaques contre l'horlogerie suisse lancées par les manufactures de montres américaines.

Ces attaques se sont déclenchées au cours des « hearings » d'une commission du Congrès américain. Elles ont produit le plus mauvais effet en Suisse où elles ont soulevé une profonde indignation.

La pierre d'achoppement fut l'article 6 et son suivant, se référant à la « communauté conventionnelle ». Le département de l'économie publique a remplacé, et ainsi il a pu obtenir l'appui du Conseil des Etats et une majorité de la Commission, les dispositions générales de son premier projet par une série de prérogatives dont peuvent se prévaloir les associations contractantes.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

En définitive 74 députés votent pour et 26 contre. Les socialistes s'abstiennent en bloc.

Advertisement for Binaca toothpaste, featuring a woman's face and the product box. Text: BELLES DENTS, FRAICHE HALEINE. Binaca Pâte dentifrice.

AU PALAIS FEDERAL

GROUPE SOCIALISTE DE L'ASSEMBLEE FEDERALE

Le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale s'est réuni sous la présidence de M. Fritz Gruter, conseiller national. Il a pris connaissance d'une requête du Comité de l'Association des tireurs ouverts sur l'augmentation de la subvention fédérale aux Sociétés de tir, ainsi que d'une lettre de protestation du groupe des femmes socialistes de la ville de Zurich contre la politique de renchérissement du Conseil fédéral.

Le groupe socialiste s'est prononcé ensuite en faveur de diverses interventions parlementaires. M. Huber, conseiller national, a évoqué l'autonomie en demandant à ce propos qu'on prenne à temps les mesures nécessaires contre le chômage et contre l'affaiblissement des possibilités de concurrence.

M. Welter, conseiller national, Zurich, demandera, par voie de motion, que les employés et ouvriers du commerce et de l'artisanat bénéficient des mêmes protections que les salariés assurés à la Caisse nationale suisse d'assurance contre les accidents. M. Georges Borel, Genève, développera un postulat sur l'élargissement des bases de l'indice des prix des produits de consommation.

Après un exposé de M. Eggenberger, conseiller national, Saint-Gall, le groupe a examiné le projet de loi sur la circulation routière et s'est prononcé pour l'entrée en matière. Lors de l'examen de détail, qui n'est d'ailleurs pas encore terminé, il s'est prononcé en principe pour l'interdiction du trafic nocturne et dominical des camions lourds et la réduction de la vitesse à l'intérieur des localités.

Le groupe, après avoir entendu M. Huber, conseiller national, Saint-Gall, a approuvé le rapport de gestion et les comptes des C.F.F. pour 1955. Enfin, après avoir entendu un exposé complémentaire de M. Steiner, conseiller national, Berne, sur le projet de loi concernant les contrats collectifs de travail, il a décidé de maintenir son opposition aux privilèges prévus en faveur des syndicats minoritaires.

LA VIE INTELLECTUELLE

DES JOURNAUX POUR LES ETUDIANTS TCHÉCOSLOVAQUES

L'Union nationale des étudiants suisses a fait remettre aux étudiants tchécoslovaques une lettre ouverte annonçant une action destinée à leur procurer des journaux suisses. Cette action se base sur les démonstrations d'étudiants à Prague et à Bratislava, à fin mai, qui demandaient notamment le rétablissement des libertés académiques et la possibilité de lire des journaux et des revues étrangères. La lettre dit en particulier: « Les étudiants suisses aimeraient vous aider à faire votre connaissance. Nous vous enverrons des exemplaires de tous les grands journaux. Personne ne peut accéder les journaux suisses de faire de la politique agressive. Nous serions heureux si ces envois de journaux pouvaient permettre l'établissement de contacts sincères et fructueux entre les étudiants de la République tchécoslovaque et de Suisse ».

ALPINISME

COURS DE SAUVETAGE DU C.A.S.

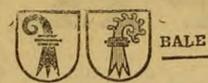
Le comité central du Club alpin suisse s'efforce depuis des années d'équiper les stations de secours situées dans les Alpes avec le matériel le plus récent. Pour permettre aux guides et aux alpinistes qui se mettent à disposition de se familiariser avec ce matériel, des cours régionaux sont actuellement organisés.

La section Blumtsalp du C.A.S. vient d'organiser un de ces cours à Grindelwald, auquel ont pris part plus de 30 guides et alpinistes. La garde aérienne suisse de sauvetage a également été sur le terrain pour le matériel à été largué sur le glacier dominant Grindelwald, puis un hélicoptère a emporté deux victimes supposées.

Cette démonstration a prouvé une fois de plus l'importance d'une collaboration désintéressée entre l'équipe de secours et la garde aérienne. Pour que toutes les stations puissent utiliser ce matériel en cas d'accidents, une station de base sera établie à Thoune, où il sera à disposition.

et du Proche-Orient. Dir. resp.: M. Maurice Fiechter Journal Suisse d'Egypte

Dans nos Cantons



INITIATIVE A BALE Le comité du parti du travail de Bale-Ville a décidé de lancer une initiative cantonale en faveur de la construction de 1.600 appartements de 2, 3 et 4 chambres à loyer modeste. Selon l'initiative, ces constructions devraient être entreprises entre 1957 et 1959 par des coopératives du bâtiment bénéficiant de subventions ou de prêts sans intérêt.

BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX

La 26ème Assemblée générale de la Banque des Règlements Internationaux s'est tenue au siège de la Banque à Bale, sous la présidence de M. Maurice Frère, président du conseil d'administration. Les gouverneurs ou d'autres représentants de 24 banques centrales ou groupes bancaires possédant le droit de représentation et de vote à l'assemblée générale, y assistaient.

Des représentants de nombreuses institutions internationales y participaient également, et en particulier M. Eugène R. Black, président de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement; M. M. Merle Cochran, directeur général adjoint du Fonds monétaire international; Sir Hugh Ellis-Rees, président du Conseil de l'Organisation Européenne de Coopération Economique; le Dr. M. K. von Mangoldt, président du Comité de direction de l'Union Européenne des Paiements; M. René Sergent, secrétaire général de l'O.E.C.E.; M. Clarence E. Hunter, représentant du Trésor des Etats-Unis, directeur du Service des Affaires financières à l'U.S.R.O.; Paris; M. J.L. Blondeel, conseiller juridique de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Assistaient en outre à l'assemblée générale des représentants de banques autres que celles qui sont mentionnées ci-dessus et notamment M. G.L. Robertson, membre du Conseil des gouverneurs du Système de Réserve Fédérale, Washington; le Dr. Abdel Hakim El Rifai, sous-gouverneur de la Banque Nationale d'Egypte; M. John Ester, vice-président de la Banque de Réserve Fédérale de New-York; M. Louis Rasminsky, sous-gouverneur de la Banque du Canada; M. A. P. Graffey-Smith, gouverneur de la Banque de Rhodésie et du Nyassaland; M. Hector J. Martin, gouverneur de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

L'Assemblée générale a pris acte du rapport annuel de la banque; elle a approuvé le bilan au 31 mai 1956 certifié par les commissaires-vérificateurs et le compte de profits et pertes, qui accuse

Le procès des Roumains

La défense Des quatre défenseurs des roumains, trois devaient s'occuper du dénouement des faits, le même devant conclure.

Me Robichon, premier défenseur, après avoir présenté les mots de regret et de pitié pour Mme Sétu, parle de toutes les femmes roumaines qui, elles aussi, ont perdu leur foyer et leur passé au défilé d'espionnage. Pour lui, ce défilé n'existe pas. Les inculpés n'ayant eu aucune intention de soustraire des documents, et que en droit, il faut établir qu'il y a eu un destinataire pour ces documents, chose que l'accusation n'a pu établir.

Mme Mastroradi, hernois, nie catégoriquement toute intention de meurtre. D'abord Beldanu avait défendu de tirer, sauf en cas d'absolute nécessité et dans les jambes; de plus il était au premier étage quand Codrescu a perdu la tête, et ayant cru tirer par terre a blessé Sétu. Ils sont sortis dans le jardin pour le chercher et ne l'ont pas trouvé et ont cru qu'il avait réussi à s'enfuir. D'où ils ne sont pas responsables, si le chauffeur est mort après 4 heures dans le jardin, d'abandon du blessé.

Mme Wild, défend Beldanu de l'imputation « mise en danger de la vie d'autrui » en affirmant de son revolver dans le corridor. Mais, dit-elle, l'accusé après avoir enjoint à tous de se reculer dans le corridor avait

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

pour l'exercice un excédent de 11.642.683. francs or de 0.29 gramme d'or fin.



LA PARTICIPATION DE LA SUISSE A L'ANNEE GEOPHYSIQUE INTERNATIONALE

La Suisse, on le sait, participera à l'année géophysique internationale 1957/58. Patroné par la Société Helvétique des Sciences Naturelles, le Comité national suisse est composé de savants spécialistes dans la géophysique, la météorologie, la radioélectrique atmosphérique, l'aérogéologie, l'astrométrie, le magnétisme terrestre, la séismologie et la glaciologie. Les frais de notre participation sont de 500.000 francs seront portés par la Confédération. Dans le message qu'il adresse aux Chambres à cet effet, le Conseil fédéral note l'importance scientifique et pratique considérable de cette « année géophysique internationale ». A noter, en particulier, que les Américains lâcheront des satellites faisant le tour de la terre en 90 minutes, à l'altitude de 160 kms.

Les travaux sur territoire suisse comprendront une opération mondiale des longitudes qui sera assurée par l'observatoire astronomique de Neuchâtel, une étude des neiges et des glaces avec la collaboration du service topographique fédéral, des mesures de la radiation solaire et des rayons cosmiques. Parmi les travaux à l'étranger auxquels notre pays participera, il faut mentionner l'expédition géologique internationale au Groenland et l'expédition radiométrologique polaire. La participation suisse à l'expédition du Groenland consistera avant tout dans des études concernant la nivologie, la glaciologie, le mouvement des glaciers et l'ablation, ainsi que dans des travaux géodésiques. Il est prévu, dans la première campagne, la participation d'au moins quatre Suisses pour la glaciologie, l'hydrologie, la neige et la géodésie.

Quant à la station radiométrologique polaire, elle comprendra plusieurs bâtiments préfabriqués en bois pour le logement de douze membres hivernants et d'hôtes en saison estivale, des ateliers, un dispensaire et d'autres installations. La mission suisse sera composée de deux hivernants et éventuellement d'un médecin. Le matériel, recueilli facilitera l'étude de la prévision du temps à longue échéance.

PHYSIQUES ET PROJECTIONS La physique expérimentale occupe une grande place dans l'enseignement de la physique dans les écoles publiques. L'exposition

« Physique et Projections », qui a été ouverte à Berne, et qui durera jusqu'au 8 septembre, a pour but de donner au personnel enseignant des écoles primaires et secondaires les connaissances nécessaires en matière de physique moderne, en montrant par des démonstrations la façon d'utiliser les appareils et instruments.

GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Le premier jour de la campagne de sécurité routière organisée dans le Canton de Neuchâtel a été marqué par un terrible accident survenu dans les environs de la Chaux-de-Fonds. Un camion appartenant à une entreprise de cette ville et conduit par un chauffeur complètement ivre, est entré en collision avec un véhicule isolé roulant en sens inverse et contenant les quatre membres d'une famille du Locle, qui ont tous quatre été sérieusement blessés. Le conducteur en particulier souffre d'une grave fracture du crâne. Le camion, qui avait en outre fauché un gros arbre puis heurté une voiture en stationnement, a fini par s'arrêter à quelque distance. Le chauffeur qui avait subi une forte commotion, a été placé dans une chambre forte de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds avant de pouvoir être interrogé.

THURGOVIE

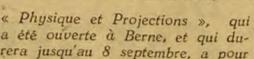
CENTENAIRE D'OLTEN VILLE FERROVIAIRE

Il y a 100 ans, petite bourgade campagnarde, aujourd'hui centre important de communications, dont la population s'est plus que doublée en un siècle. Olten a célébré son centenaire de ville ferroviaire. C'est en effet en juin 1856 que le premier train régulier de la Compagnie du chemin de fer Central parcourait la ligne Aarau-Olten-Aarburg et Emmenbrücke. Quelques mois auparavant les ateliers de chemin de fer avaient commencé leur activité avec, chiffre impressionnant pour l'époque, 170 ouvriers.

Un grand nombre d'invités sont arrivés dans la ville en fête. On remarque notamment l'ancien Conseiller fédéral Stampfli, le directeur général des C.F.F., M. Favre, et les représentants des autorités cantonales et communales. Au cours d'une visite à travers les ateliers, l'ingénieur Rob. Spahr, a retracé le développement de ces installations qui sont de première importance pour l'entretien de tout le matériel ferroviaire. Les ateliers d'Olten occupent actuellement 1.000 ouvriers et couvrent une superficie de 223.100 m2, ils assurent l'entretien de 4.000 wagons et de 400 véhicules à crémaillère. Au cours du banquet, M. Otto Stampfli, conseiller d'Etat, chef du département des communications, a apporté le salut des autorités cantonales, tandis que M. J. Riggenbach, sculpteur à Bale a rappelé en termes humoristiques le souvenir de son grand-père Niklaus Riggenbach, ancien directeur des ateliers d'Olten. A la cérémonie qui a suivi, M. Hugo Meyer, président de la ville, a souhaité la bienvenue aux hôtes. Le directeur général Favre a parlé au nom des Chemins de fer fédéraux, tandis que M. Hans Düry, conseiller national, s'est exprimé au nom de la fédération des cheministes. La musique de la ville et le chœur d'hommes du personnel ferroviaire d'Olten, ont donné des productions.

Le chœur de l'Union, après une allocution de M. Max Witt, préfet de la ville, a exécuté la cantate « Le triomphe de l'amour », de Henri Weber, texte de Schiller. L'après-midi, un grand cortège a parcouru la ville.

Plus de 420.000 HABITANTS Au cours du moi de mai, le



BOURGEOISIE DE FRIBOURG

L'Assemblée de la bourgeoisie de la ville de Fribourg, sous la présidence du syndic Jean Bourgnecht, a adopté les comptes de 1955, qui indiquent une augmentation de la fortune de 239.164 francs. La fortune était au 1er janvier 1956 de 9.241.842 francs. L'Assemblée a d'autre part ratifié quelques ventes de terrains.

INAUGURATION D'UN MONUMENT RENE GRANDJEAN

Sur la plage de Portbalan, dans la Broge fribourgeoise, a été inauguré en face de Neuchâtel, « un monument René Grandjean » rappelant le 45ème anniversaire de la première traversée en « aéroplane » du lac, de Colombier à Portbalan par l'aviateur vaudois, le 18 juin 1911.

M. René Grandjean, âgé de 74 ans, qui habite à Paris, mais séjourne actuellement à Lausanne, a été présent à la cérémonie.

GENEVE

DANS LES MILIEUX DE LA RECHERCHE NUCLEAIRE

Les savants atomistes réunis à l'Institut de physique de l'Université de Genève en arrivent à la fin de la première semaine de leurs travaux. Ils ont entendu une cinquantaine d'exposés sur lesquels ils ont échangé leurs vues et qui avaient trait aux caractéristiques nouvelles des projets et techniques relatifs aux accélérateurs de particule à haute énergie.

La discussion a porté sur l'accélérateur du synchrotron à électrons que les Américains construisent à Harwell, près de Boston.

Un des problèmes qui se posent dans la construction de cet accélérateur est constitué par la perte d'énergie par rayonnement. Il s'agit de fournir au rayon une énergie encore plus élevée pour son accélération.

Deux communications russes d'ordre théorique ont été faites après la présentation de ce rapport. Il ressort de ces communications qu'elles divergent elles-mêmes en ce qui concerne les méthodes employées et les résultats obtenus pour remédier à ces pertes par rayonnement.

LES ABRIS ANTIAERIENS DANS LE CANTON DE SAINT-GALL

Le département militaire Saint-Gallois annonce que, depuis l'entrée en vigueur de la décision fédérale sur la protection anti-aérienne, en 1950, des abris ont été établis dans deux mille nouvelles constructions. Ils peuvent abriter au moins 36.000 personnes, dont 14.000 dans la ville de Saint-Gall (sur une population de 70.000 âmes).

L'AMBASSADEUR D'ITALIE A SAINT-GALL

L'Ambassadeur d'Italie à Berne M. Mansilio Coppini, a fait une visite officielle à la ville de Saint-Gall. Après avoir visité la bibliothèque de l'Evêché, il a été reçu par le Gouvernement cantonal, puis il a visité la colonie italienne de Saint-Gall.

CONSTRUCTION D'ECOLE PRIMAIRES ET DE LA CITE UNIVERSITAIRE

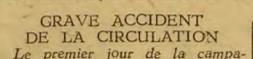
Le conseil administratif de la ville de Genève a décidé de demander au conseil municipal de lui ouvrir un crédit de 2.047.000 francs pour la construction d'une école primaire et enfantine, qui comprendra pour l'instant 14 classes, dans le quartier de Saint-Jean, dont les effectifs des écoliers continuent d'augmenter sans cesse. Ce groupe sera suivi de la construction prochaine d'un second groupe dans le quartier de Malagnou, qui comprendra une dizaine de classes.

Le conseil administratif a en outre décidé de financer la construction de la Cité universitaire qui s'élèvera à Miremont et qui pourra abriter 400 étudiants, jeunes gens, jeunes filles et couples, pour une somme de 500.000 francs. La dépense totale sera de l'ordre de 7 millions de francs. Elle comprendra une hypothèque de premier rang à 3 0/0 de 4 millions de francs, garantis par l'Etat, une subvention de l'Etat de 1.250.000 francs et un apport du conseil de fondation de 1.250.000 francs. Dans le rapport qu'il adresse au Conseil municipal pour solliciter l'autorisation du versement d'un demi million, le conseil administratif fait remarquer que l'Université compte actuellement plus de 2.500 étudiants auxquels s'ajoutent 500 auditeurs dont un bon nombre font des études complètes.

NEUCHATEL

UNE PLAINTE PENALE CONTRE UN DEPUTE NEUCHATELOIS

Une plainte pénale pour calomnie vient d'être déposée contre un député socialiste neuchâtelois, M. René Luthy, par les membres de l'autorité communale de Chézard-Saint-Martin dans le Val-de-Ruz. Elle est motivée par les propos tenus par M. Luthy lors de la dernière session du Grand conseil sur les moeurs électorales.



EXPOSITION DE «BEAUTES INCONNUES» AU KUNSTHAUS DE ZURICH

Dans le cadre des Semaines de Juin, le Kunsthaus de Zurich expose, sous le titre « Beautés Inconnues », une collection d'œuvres importantes, mais pour la plupart inconnues de 5 siècles de peinture. Cette exposition unique en son genre, permet aux visiteurs de faire la connaissance d'œuvres normalement peu accessibles de la peinture européenne du 15ème au 19ème siècles. Si ces œuvres étaient cachées jusqu'ici, c'est qu'elles étaient déposées dans des endroits peu fréquentés, ou que leur petit nombre ne justifiait pas une exposition d'ensemble. Avec cette collection, le Kunsthaus entend lutter contre le « Culte des noms connus » et faire connaître des petits maîtres au talent achevé.

Lors du vernissage, M. René Weheli, directeur du Kunsthaus, évoqua les difficultés rencontrées pendant la mise sur pied de cette exposition, les dépositaires des œuvres, trop sollicités, se faisant de plus en plus presser pour les mettre à disposition.

ZURICH COMPTE PLUS DE 420.000 HABITANTS

En décembre 1952, un ouvrier victime d'un accident mourait dans une clinique de Zurich. A la suite d'un épanchement du liquide cervical, un jeune assistant avait fait au patient une ponction lombaire avec une solution de sel de cuisine. Mais à la suite d'un erreur de la sœur aidant à l'opération, des bouteilles furent échangées et la seringue fut remplie de citrate de sodium au lieu d'une solution de sel de cuisine. Ni la sœur, ni le médecin ne s'en rendirent compte. Ce n'est que plus tard que l'on constata que cette erreur avait provoqué la mort du patient.

Accusés d'homicide par négligence, le médecin fut condamné à 150 francs d'amende et la sœur à 50 francs. Le médecin s'était vu reprocher de n'avoir pas contrôlé le remplissage de la seringue. Il a recouru au Tribunal cantonal zurichois. Celui-ci l'a libéré, et mis les frais à la charge de l'Etat et lui a accordé 3.000 francs de dommages-intérêts. Le tribunal cantonal déclare qu'un médecin doit pouvoir faire confiance au personnel de l'hôpital.

COMPTOIR DES CEMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan Portland Cement Company

Bureaux du CAIRE, 21, Avenue 26 Juillet B.P. 844, Téléphone 76025 Bureaux d'ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 11 B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

« SUPERCRETE » «SEAWATER CEMENT»

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

VOYAGES

Pour vos voyages en ALLEMAGNE, en ANGLETERRE, en AUTRICHE, en BELGIQUE, à CHYPRE, au DANEMARK, en ESPAGNE, en FINLANDE, en FRANCE, en GRECE, en HOLLANDE, en ITALIE, au LIBAN, en NORVEGE, en SUEDE, en SUISSE, en SYRIE, en TURQUIE, etc.

nous mettons à votre disposition nos

LETTRES DE CREDIT

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPT

VENTE DE BILLETS DE BANQUE ETRANGERS EMISSION DE TRAVELLER'S CHECKS

R. C. C. 39 R. C. A. 692

BANQUE NATIONALE DE GRECE ET D'ATHENES S.A.

Fusion de la Banque Nationale de Grèce (fondée en 1841) et de la Banque d'Athènes (fondée en 1898).

Société Anonyme au capital de Drachmes 297.586.800

Gouverneur : BASILE J. KYRIACOPOULOU Administration & Siège Central : ATHENES, Place Coltra Siège Central auxiliaire : ATHENES, 38, Rue Churchill

128 AGENCES EN GRECE EN ANGLETERRE, LONDRES, 6, Old Jewry, E.C. 2. EN EGYPT, ALEXANDRIE, 24, Rue Chérif Pacha LE CAIRE, 15, rue Talaat Harb Pacha

POK-SAID: Rue Fouad Ier. A CHYPRE: NICOSIE, LIMASSOL, FAMAGOUSTE

Adresses Administration: DIETNATEN RTNATEN NABATEN Adresses Siège Central et toutes les Agences: Siège Central Auxiliaire:

BANQUES AFFILIEES: ATLANTIC BANK OF NEW YORK Siège Central: 950, Avenue of America, NEW YORK (Adresse télégraphique: BANKATLANT) Agence: 129, William Street, NEW YORK (Adresse télégraphique: WILLATLANT)

THE SOUTH AFRICAN BANK OF ATHENS Ltd. Siège Central: JOHANNESBURG, 116, Marshall Street. (Adresse télégraphique: BANKATEN) Agence: CAPE TOWN, Exchange Place. (Adresse télégraphique: BANKATEN)

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Advertisement for TYPALDOS LINES, Service bi-mensuel pour passagers par le s/s «AEGAEON» pour RHODES - PIREE - CORFOU BRINDISI - VENISE - DUBROVNIK. Prochains départs: 8/7 - 22/7 - 5/8 - 19/8 - 2/9 - 16/9 - Etc. Adressez-vous aux Agents: TAVOULARIDES & Co. ALEXANDRIE, 2, Rue de la Poste - Tél. 25932 - 20190 LE CAIRE, 33, Rue Abdel Khalek Saroit; Tél. 58443 PORT - SAID, c/o "THEODOSSIADES & Co." 33, Rue Fouad - Tél. 2393 PORT - TEWFIK, c/o J. STAMATIOU Rue Rashad - Tél. 3111 ainsi qu'à toutes les Agences de voyages

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

DIMANCHE 1er JUILLET

Pas de culte.

RECEPTIONS

Le Pasteur reçoit les mardi et vendredi, entre 10 h. et midi, au bureau de l'Eglise ou au Presbytère sur rendez-vous.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 1er JUILLET

AU TEMPLE

9 h. - Ecole du Dimanche, 10 h. - Culte.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec regret le décès survenu subitement, le 23 juin, dans sa 72ème année, de

M. CHARLES ROBERT DELAFONTAINE

A sa veuve, à ses enfants et à tous ceux que cette mort met en deuil, nos condoléances émues.

DONATIONS

En mémoire du regretté Robert DELAFONTAINE

En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie:

MM. H. Kupper & Co. 500

M. et Mme H.G. Kupper 200

M. et Mme H. Knoblauch 200

M. et Mme C. Stadelmann 100

M. et Mme W. Bauerle 100

En faveur de l'Association Internationale de Transports funéraires à classe unique et gratuite.

Mme Vve Rose Delafontaine 500

M. et Mme Hans Hch. Baumann 200

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Ecole Primaire Suisse d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme J. Buhler 100

En faveur de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

AU CAIRE

CERCLE SUISSE DU CAIRE

CHAMPIONNAT DE QUILLES 1956

Distribution des Prix Samedi soir 30 Juin à 21 h. sur la Pelouse, qui sera suivie d'un

BAL CHAMPETRE

Programme de la compétition Championnat 1956:

samedi 23 juin: de 20 à 24 heures dimanche 24 juin: de 16 à 20 samedi 30 juin: de 17 à 21

Samedi 30 juin à 21 heures précises: distribution des médailles et des prix individuels.

Tous les participants sont priés d'aider à garnir le « GABENTISCH » afin que tous obtiennent un prix comme souvenir de cette manifestation annuelle.

Le Comité du Cercle Suisse du Caire.

COMPETITION DE BOCCO AU CERCLE SUISSE DU CAIRE

Dans notre magnifique Cercle Suisse à Embabeh, malheureusement peu fréquenté par de nombreux compatriotes résidents, les compétitions sportives se suivent très appréciées par le groupe de fidèles piliers. Si nos amis les tireurs et les quilleurs ont la gentillesse de nous tenir au courant de leurs prouesses, les joueurs de bocce, plus assidus, se confinent dans une réserve qui cache, peut-être, au monde sportif des performances à classer parmi les meilleures.

Le jeu de bocce est un sport léger, sympathique, puisque la souplesse, la précision du lancement de la boule et même une certaine grâce s'affirment individuellement contre la force.

La compétition de bocce qui vient d'avoir lieu au Cercle a confirmé une fois de plus l'avantage que peut s'assurer un bon chasseur à la volée contre le meilleur pointeur. La démonstration en a été faite lorsque de charmantes dames, bonnes joueuses, plaçant avec maestria et qu'un impitoyable massacreur vint les priver d'un avantage autrement assez difficile à égaliser. Les parties ont été le plus souvent captivantes. La preuve est que la corbeille des spectateurs intéressée au jeu montrait sa déception par des Oh! et des Ah! lorsqu'une boule bien lancée manquait son but de quelques centimètres pour éviter un « Schluck » néfaste au lieu d'améliorer au moins d'un point le score du joueur légèrement en retard. L'intérêt très vif témoigné par les habitués du Cercle pour ces intéressantes compétitions laisse augurer une participation toujours plus grande à ce sport sélect facilement praticable par les dames, les jeunes, ainsi que par ceux déjà d'un certain âge.

Merci au cher, sympathique et actif Président du Cercle, Monsieur Des Meules, pour le perfectionnement de la piste de jeu et l'embellissement progressif du jardin du Cercle, refuge combien agréable pendant les après-midi de la saison chaude.

Un Outsider Amateur.

Palmarès du Championnat individuel

Coupe - Challenge C.S.C. organisé

le 10 et 17 Juin 1956

(16 participants)

Demi-Finale Finale

Schubiger 16 Schubiger 16

Rapp 10 Lubini 10

Lubini 16 Lubini 16

Mme. Benoît 14 Widmer 1

Widmer 16 Schubiger 16

Zurn 10 Widmer 6

1er Prix: Schubiger 2ème Prix: Lubini

HYMENEES

Nous avons appris avec plaisir le mariage, célébré le 12 juin, de notre compatriote

M. CYRIL ESCHER

avec

Mlle GISELE HASSON

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

9 Rue Ross Saba Pacha

NOUVELLES SPORTIVES

CYCLISME

LE TOUR DE SUISSE

Dimanche, 17 juin a débuté le Tour de Suisse 1956, à mi-col, Strehler avait déjà 8' d'un parcours de 1.645 kms, 30' de retard et Boni, écroulé en 8 étapes. L'étape la plus longue, la 2ème de Schaffhouse à Bienne avec 261 kms, la plus courte, en dehors de celle contre la montre (Bellinzona-Coire 168 kms). Trois étapes de grande montagne, la 4ème de Lausanne à Grindelwald, la 5ème de Grindelwald à Pallanza par le Grimsel et le Simplon, la 6ème de Bellinzona à Coire par le San Bernardino; une étape aboutissant à Pétranger, Pallanza en Italie.

René Strehler a été le premier maillot jaune de ce circuit qui est parti au petit trot sans faits notoires, les étapes étant trop longues sur un terrain peu « sélectif ». Les champions ne veulent pas se dépenser dans ces étapes longues pour gagner une ou deux minutes qu'ils perdraient ensuite dans les cols.

La première étape, Zurich-Sch

La sténographie est à l'écriture ce que l'avion est au cheval

Dans tous les milieux où les débats de tout rigueur, on voit s'installer, dès l'ouverture de la discussion, une personne munie d'une petite machine silencieuse, qui, tandis que les idées s'échangent, pianote doucement dans son coin.

Cette personne est la sténographe, auxiliaire indispensable de toute création. Pratiquement, aucune forme de l'activité humaine, intellectuelle ou scientifique, ne lui échappe. Il y a des sténographes dans les congrès politiques ou littéraires, dans les hôpitaux, les studios de cinéma, les secrétariats sous toutes les formes, où ils rendent d'inappréciables services. Cette présence universelle permet aux jeunes gens qui la pratiquent de pénétrer, selon leurs goûts et leurs aptitudes, dans les milieux de leur choix.

La sténographie dérivée du piano

Qu'est-ce que la sténographie ? Nombreux sont ceux qui, ne l'utilisant pas, ignorent encore les services qu'elle peut rendre, ou pensent qu'elle n'est qu'une sténographie perfectionnée alors qu'elle est en réalité autre chose et plus.

L'utilisation d'une machine ne met pas l'opérateur au niveau d'une simple exécutant. Au contraire, en lui permettant d'accomplir plus rapidement un meilleur travail, elle favorise la mise en valeur de ses connaissances. En un mot, elle met la machine au service de son intelligence.

L'idée de la machine ne date pas d'hier et, si l'on peut faire remonter l'invention de la sténographie aux Grecs de l'Antiquité dès 1827, un Français, nommé Gonod, construisait la première machine « tachygraphique ». Ce fut à la Société académique de Clermont-Ferrand qu'il présenta son invention avec un rapport dans lequel il déclarait : « La célérité avec laquelle j'ai toujours vu exécuter sur le piano les plus rapides m'a donné l'idée de doter la machine que je propose d'un mécanisme un peu semblable, c'est-à-dire de touches mises en mouvement par les doigts... »

La sténographie serait donc dérivée du piano.

Les recherches effectuées dans ce domaine furent nombreuses : machine imprimant des traits et des points, une autre des chiffres, une autre la reproduction de signes sténographiques et, enfin, un appareil imprimant les caractères alphabétiques.

Quoi qu'il en soit, ce n'est que quatre-vingts ans plus tard que Marc Grandjean mit au point la machine qui porte son nom et est employée dans le monde entier, alors qu'en n'a pas, jusqu'à présent, réalisé d'unité internationale dans la sténographie qui est suivie des continents et les pays aussi diverse que disparate.

Seule, la sténographie, par sa souplesse, permet la prise en n'importe quelle langue.

La sténographie Grandjean

Marc Grandjean simplifia à l'extrême son prototype. Deux ans après ses premiers essais, en 1910, son succès était tel qu'il pouvait songer à en entreprendre la construction en série. La première guerre mondiale ayant interrompu ses efforts, ce n'est qu'en 1923 qu'il put créer la Société « La Sténographie Grandjean » ; le perfectionnement encore sa machine grâce à laquelle, depuis, des dizaines de milliers de sténographes ont pu avoir entre les mains un métier intéressant et rémunérateur.

Tant il était certain de la valeur de sa machine et de sa méthode, Marc Grandjean avait adopté un moyen de propagande digne des temps présents : il proposait 10.000 fr. (de 1925), somme considérable à l'époque, aux sténographes capables de battre en vitesse l'une quelconque de ses secrétaires, évidemment sténographes.

Celles-ci triomphèrent toujours.

A l'inverse de ses prédécesseurs, Marc Grandjean réussit à présenter une machine dont l'emploi ne nécessite aucune autre étude préalable.

La sténographie Grandjean, qui possède un clavier de 21 touches n'utilise en effet aucun signe ni caractère particulier mais seulement, ainsi que nous le disions ci-dessus, les lettres de l'alphabet qu'elle imprime syllabe par syllabe, phonétiquement. Quelle que soit la vitesse de frappe, on a est toujours un A, un O toujours un O, etc. Ainsi peut être éliminée la fatigante déformation qui intervient fatalement à la longue dans les systèmes manuscrits, qui rend bien souvent le texte illisible par une autre personne que par le sténographe qui l'a rédigé.

L'impression se fait, non plus en largeur, sur une feuille de papier, qu'il faut changer, mais en continu sur une bande permettant l'enregistrement de 70 à 100 lettres commerciales, sans aucune manipulation. Après chaque frappe, le papier avance automatiquement d'une ligne ; l'espacement entre les lettres sur une même ligne

tient à ce que chaque caractère s'imprime toujours à la même place. L'oeil s'habitue très vite à cette disposition.

La sténographie imprime son par son, plusieurs lettres à la fois. Du fait de la suppression de l'E muet le mot « monde » par exemple s'écrira d'une seule frappe : MOND, au lieu de cinq frappes en machine à écrire (six lorsque le mot est au pluriel), plus la barre d'espace. D'autre part, les consonnes représentent le son dur et le doux : T signifie le ou de ; P signifie pe ou be. Les chiffres s'inscrivent en lettres, aussi rapidement qu'on les prononce et sans risque d'erreur : 306 s'écrit : TROISANS-SIS.

Facilité d'interlecture

Il en résulte une facilité de lecture, non seulement pour l'opérateur, mais aussi pour toute autre personne, n'ayant pas assisté à la prise. Cette possibilité d'interlecture permet donc la diffusion du travail par distribution du courrier à plusieurs dactylographes, ce qui crée un considérable gain de temps, d'argent constaté au sein des entreprises modernes rationnellement organisées.

Un exemple récent tiré de l'actualité internationale, illustre à merveille la supériorité de la sténographie sur ce plan. Caryl Chessman, le condamné à mort écrivain pour qui toute l'Amérique se passionne, a fait résumer par ses avocats le texte des débats de son procès parce qu'il l'estimait différent de l'original.

Que s'était-il passé ? Le sténographe juré qui avait pris ces débats était mort avant d'avoir transcrit ses notes. Ses collègues, sténographes jurés, refusèrent de faire le travail à sa place, craignant de ne pouvoir l'exécuter avec la précision désirée. Un sténographe fut cependant commis par le juge d'instruction pour effectuer la transcription mais, comme il n'était pas juré, le condamné et ses avocats obtinrent la récusation de son texte et la révision du procès.

Si le procès Chessman avait été sténographé, pareil incident n'eût pu se produire. On en apprécie particulièrement l'importance quand il y va de la vie d'un homme, mais, pour moins spectaculaire qu'il soit, l'avantage subsiste quand il ne s'agit que de correspondance commerciale ou de discussions politiques.

Récemment encore, une sténographe a été amenée à prendre pour le compte d'un journal américain une interview en anglais qui dura deux heures environ et qui se passait au début de l'après-midi d'un vendredi.

Il était donc important que cette interview fut traduite rapidement puisqu'elle devait être publiée avant la fin de la journée à Washington, aux bureaux du journal qui désirait faire paraître l'article le lundi matin, et nous savons que tous les bureaux sont fermés samedi et dimanche.

La chose a été réalisée à la satisfaction de tous et, de plus, l'article a été traduit en français et a passé dans le journal « Le Monde ».

Rapidité, rendement ponctuation

Bien d'autres avantages s'ajoutent à l'interlecture. La facilité d'apprentissage pour commencer. La méthode est très simple : pas de signes particuliers dont il faut s'entraîner à reproduire le graphisme. L'entraînement centré sur la question « vitesse », débute avec la première leçon.

Alors qu'en sténographie, la prise de discours ou de conférences exige la présence simultanée de plusieurs sténographes, la sténographie, elle, permet au même opérateur d'assurer la prise complète des interventions. Les vitesses de 280 mots à la minute, contrôlées en championnat tant par des industriels que des représentants de l'Enseignement, furent déjà prises et ce sur des textes totalement inconnus de la sténographe, ce qui dépasse de loin toutes les vitesses permises par les méthodes sténographiques usuelles.

Enfin, l'emploi de la machine permet d'orthographier les noms propres, de faire les corrections, mettre les chiffres et aussi la ponctuation.

Des témoignages

Depuis bien des années, ces multiples avantages sont appréciés par l'ensemble des organismes intéressés, 80 pour 100 des conférences nationales et internationales sont prises actuellement par des sténographes qui, grâce à elles font rayonner la profession sur le monde entier.

La plupart des conseils généraux de France, des partis politiques, des Fédérations et Associations d'Anciens Combattants, des Fédérations et Associations des groupements professionnels ou syndicaux, poque, sont régulièrement enregistrements en sténographie.

Dans un passé récent, les débats du grand Conseil international de Berlin, ceux de la Conférence de San-Francisco, du Conseil

de Sécurité, de la conférence francovietnamienne de Fontainebleau, de la conférence de Paris, du procès de Nuremberg, des parlementaires malgaches, ont tous été pris par des sténographes, grâce à leur extrême rapidité, se sont révélés capables de reproduire les discours, les incidents, les interpellations, bref, de donner le compte rendu exact et complet de ces débats.

Il est curieux de constater que, lorsque des partis politiques organisent leurs Congrès, ils n'hésitent pas à faire appel à des équipes composées uniquement de sténographes et cependant les députés et les sénateurs qui adhèrent à ces partis sont à même d'apprécier toute l'année les comptes rendus établis par les services sténographiques des Assemblées auxquelles ils appartiennent. Ce qui tendrait donc à trouver que, si les services sténographiques voulaient laisser participer les sténographes à leurs concours d'entrée (en auraient-ils peur?) ceux-ci feraient tout aussi bien « à l'intérieur » que qu'ils sont capables de faire « à l'extérieur » depuis de nombreuses années.

Avec son système phonétique, la sténographie peut aborder des travaux interdits à la sténographie en raison de l'abondance des termes techniques

inconnus de l'opérateur et qui, grâce à ce système, sont pris en clair. Ceci est particulièrement intéressant dans les milieux médicaux et scientifiques et le professeur Tarpennin, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, rapportait à ce sujet un propos de son maître, l'éminent biologiste Porcher : « Si je n'avais pas rencontré un sténographe à qui dicter mes travaux, je n'aurais certainement jamais pu écrire mon livre sur le lait ».

Un grand nombre de cabinets d'avocats et d'hommes politiques pratiquent la sténographie. Gaston Doumergue exigea de son secrétaire qu'elle apprit la méthode Grandjean. Le docteur Alexis Carrel, auteur de l'« Homme, et inconnu », Henry Ford, la poétesse Anna de Noailles, André Maurois, Pierre Fresnay, ont figuré ou figurent parmi les partisans chaleureux de la sténographie, qui peut donner, par ailleurs, aux aveugles, la possibilité de se reclasser dans l'économie normale.

Pour toutes ces raisons, la sténographie Grandjean a conquis dans le secrétariat moderne une place qui la désigne tout spécialement aux débutants soucieux d'acquiescer, avant d'entrer dans une carrière bureaucratique, une haute qualification professionnelle.

Après un siècle, les savants académiciens n'ont pu expliquer les faits hallucinants qui révolutionnèrent Cideville

Il y a cent ans, en septembre 1836, l'Académie des Sciences morales et politiques était saisie par le savant écrivain Eugène de Mirville, d'un mémoire concernant des faits « merveilleux » dont le scripteur avait été le témoin oculaire avec cent cinquante autres personnes dignes de foi. Ces faits avaient eu pour théâtre le presbytère de Cideville (Seine-Inférieure).

M. de Mirville en soumettait l'exact compte rendu aux éminents académiciens pour qu'ils en tirent une explication susceptible d'éclaircir l'opinion publique profondément troublée.

Depuis un siècle, cette explication n'a pas été trouvée. Le mémoire figure toujours à la bibliothèque nationale de France sous la cote no. 36331.

Cideville est un paisible hameau situé dans la campagne normande, à une trentaine de kilomètres au nord de Rouen.

L'affaire commença par une pluieuse matinée de mars 1840. Ce matin-là le berger Félix Thorel, d'Auzouville l'Esneval, vient d'apprendre par les gendarmes que son bienfaiteur le guérisseur Girard (1), habitant de Cideville, a été condamné la veille à dix-huit mois de prison pour « pratiques réprouvées ».

Girard est favorablement connu dans tout le pays. C'est un homme âgé, plein de connaissances mystérieuses, auxquels les paysans s'adressent volontiers, lorsqu'ils éprouvent quelque ennui. Il connaît la vertu secrète des plantes, l'influence des planètes et les formules conjuratoires qu'il faut prononcer pour éloigner le mal des maisons, des champs ou des étables.

Personnellement, Félix Thorel n'a eu qu'à se louer de ses rapports avec Girard. Celui-ci l'a guéri en maintes occasions et lui a enseigné ce que tout bon berger doit savoir pour préserver son troupeau des calamités surnaturelles qui peuvent s'abattre sur lui.

En fait, Félix Thorel tient le père Girard pour un homme de bien. Or, il a été dénoncé à la maréchaussée et arrêté comme un malfaiteur. Pour Thorel, l'identité du dénonciateur ne fait aucun doute : c'est l'abbé Tinel, curé de Cideville.

Mais il ne l'emportera pas au paradis ! hurle le berger à tous ceux qu'il rencontre. Girard se vengera. Et c'est moi qui serai l'instrument de sa vengeance !

Sous sa houppelande de bure, ruisselante de pluie, le berger gesticule comme un exalté. L'oeil hagard, les lèvres humides de bave, il tend son poing rugueux vers l'église et profère les pires insultes à l'adresse du curé. Fidèles à leur ancestrale prudence, les paysans ne soufflent mot.

Envouté

Le prêtre, d'ailleurs, ne tarde pas à être informé des menées formulées par le berger. Mais il ne prend pas la chose au tragique. Il se borne à rassurer ses ouailles en leur disant que s'il n'éprouve pas d'admiration pour Girard qu'il d'après lui, sent un peu le soufre, il n'est responsable en aucune manière de ses déments et de la justice. Il ne l'a pas dénoncé.

— Ça ne fait rien, monsieur le curé, lui dit-on, méfiez-vous quand même du gars Thorel. Lui aussi est vaguement sorcier. Il peut déchaîner le diable après vous.

— Eh bien, qu'il y vienne, le diable ! rétorque l'abbé, avec une souriante assurance. Nous n'osons rien de ce qu'il faut pour le recevoir...

Les choses en restent là pen-

dant huit mois. Aussi, est-ce sans la plus petite méfiance et avec une parfaite tranquillité d'esprit qu'un dimanche de novembre, le curé de Cideville se rend à une vente publique, accompagné de ses pupilles, Jean et Antoine, respectivement âgés de 12 et 14 ans. Les deux enfants, fils d'un honorable ménage d'instituteurs de Rouen, sont en pension au presbytère. Destinés deux à la prêtrise, ils y apprennent le latin et les sciences profanes, tout en respirant l'air salubre de la campagne.

Donc, cet après-midi-là, après vêpres, ils assistent en curieux aux jeux des enchères dont la vivante animation contraste agréablement avec la solennelle austérité de l'office qu'ils viennent d'entendre.

Thorel, aussi, est parmi le public. On aperçoit, de temps à autre, sa silhouette courte et torse épais qu'éclaircit encore la blouse bleue fraîchement empestée. Et bientôt, le berger, dont les yeux brillent étrangement sous les sourcils touffus, vient s'immobiliser derrière le petit Jean, momentanément séparé de son frère et de l'abbé.

Le berger ne fait aucun geste. Il se borne à darder son regard sur sa nuque en remuant les lèvres sur des paroles inaudibles. Le manège dure à peine quelques minutes...

Et tout part de là...

La sarabande infernale

Dès que le curé et ses pupilles ont, à leur retour de la vente, franchi le seuil du presbytère, les premiers phénomènes commencent. Coups dans les murs, bruits de pas, déplacements de meubles, chutes d'objets, bref, toute une série d'incidents sans cause apparente emplissent la paisible demeure d'une agitation anormale.

Les enfants, effrayés, se serrent contre la soutane du prêtre qui, au comble de la stupeur, trouve à peine la force d'ébaucher quelques signes de croix...

Mais cette pieuse défense semble aggraver encore les choses ! Des tableaux se détachent des cloisons et tombent. Un pic invisible ébranle les murs et les coups deviennent si rapides et si violents qu'on les perçoit maintenant de l'extérieur et les premiers voisins accourent affolés.

A genoux sur les dalles, le curé prie, imité avec peine par les deux enfants, blêmes d'épouvante.

L'arrivée des voisins ne change rien.

Au contraire ! Comme saisis d'un vent de folie, les objets tombés à terre, se soulèvent et se déplacent en tourbillonnant sur eux-mêmes, avant de venir s'écraser contre les cloisons.

Toute l'assistance est glacée de terreur.

— Le diable ! C'est le diable ! commencent à bégayer les témoins.

Plus courageuses, deux vieilles dévotes sont allées à l'église se querir un vase d'eau bénite... D'une main tremblante, elles tentent une asperction.

Aussitôt, un lourd vaisseau de chêne se met à osciller sur sa base, une pile d'assiettes s'effondre, les verres volent à travers la pièce... Les gens hurlent et s'enfuient en se bousculant.

... Toujours à genoux, le visage livide, les paupières closes, le curé poursuit ses invocations... A côté de lui, le petit Jean, en proie à une crise nerveuse, se convulse silencieusement au milieu des débris de plats et des éclats de verre que

son frère, ravagé de peur, essaie d'écarter.

L'extraordinaire sabbat se prolonge pendant plus de deux heures. Tout le village est consterné.

Un coup puis une caresse

Le lendemain, mal remis de leurs émotions, les habitants de Cideville, viennent nombreux entendre la messe que le curé Tinel célèbre avec une ferveur toute particulière. Pendant ce temps, les mêmes bruits que la veille recommencent à se produire dans la salle du presbytère. Les murs vibrent comme sous des coups de marteau frappés par un colosse. La gendarmerie est déjà sur les lieux et la vue des uniformes apaise quelque peu les villageoisangoissés. Sous la conduite du brigadier, on explore les combles, la maison est cernée, mais les formidables chocs continuent. Dans la grand-salle, de lourds chenets de bronze sont pris d'une vie étrange et dansent sur le sol, en compagnie des pincettes et d'une pelle.

Le maire, muet d'effroi, regarde cet étonnant spectacle. Une bache enflammée quitte l'âtre, erre un instant sur les dalles et revient toute seule se placer dans la cheminée. D'autres bûches limitent. Les témoins — ce sont les plus hardis du hameau — sentent leurs cheveux se dresser sur leur tête.

Soudain, le maire laisse échapper un cri de douleur. Un choc violent vient de lui meurtrir la culasse droite. C'est trop !

Mais, presque aussitôt, il ressent « comme une caresse » et la douleur disparaît...

... inutile de dire que les gendarmes n'ont trouvé personne dans leur minutieuse exploration des atres et que cet étrange choc porte l'angoisse générale à son paroxysme.

Des chants

Bientôt, tous les environs sont au courant des faits invraisemblables qui sévissent à Cideville. Les curieux affluent. Parmi eux, des prêtres qui uissent leurs prières et leurs conjurations à celles du curé Tinel.

Rien ne fait.

Cependant, les manifestations changent de forme. A la violence des coups, aux trombes d'air qui font vaciller les meubles succèdent à présent d'autres phénomènes. Dans un but louable certaines personnes ont chanté des cantiques et une sorte d'écho répète, sur les murs, le rythme de leurs chants. L'écho poursuit même tout seul la cadence de la strophe lorsque celle-ci reste inachevée.

Il ne s'agit donc plus d'une « force neurique », comme dit le savant docteur Maynard, de Macquerville, venu, lui aussi, sur les lieux, mais d'une espèce d'entité « intelligente » qui a la possibilité de régler ses actions sur l'extérieur...

Du spiritisme ? Non. A l'époque, ce mot ne figure pas encore dans le vocabulaire. Alors quel ? Faut-il parler de hantise, de possession ? Si l'on veut...

Un vieux prêtre, qui est venu passer la nuit chez le curé Tinel à eu l'idée d'interroger la « force » à voix haute. Des coups ordonnés lui ont répondu. Ces coups signifient conventionnellement : non, oui, et vont même jusqu'à former des phrases, selon une manière de code préétabli.

On croit rêver.

Cideville devient, peu à peu, la capitale française du mystère et notamment sur le chemin qui

mène à Auzouville, des personnes, dont quelques prêtres, ont été assaillis par des volées de pierres lancées par des mains invisibles. Et les pierres ne blessaient pas. Au contact de la personne, elles tombaient doucement sur le sol, comme si elles avaient perdu toute force.

A Paris, M. l'abbé Lange-nieux, savant curé de l'église Saint-Roch, a entendu parler de cet ensemble de faits insolites et se décide à venir les contrôler sur place. Son frère l'accompagne. Et tous deux peuvent bientôt se convaincre de la réalité des phénomènes.

Pendant ce temps, le petit Jean, de plus en plus la proie de crises nerveuses, dépérit lentement. C'est un spectre :

— Un poids étrange pèse sur mes épaules ! gémit-il. Et de fait, l'abbé Bouffay, communal du curé Tinel, croit apercevoir comme une masse grise et vaporeuse accroupie sur le dos de l'enfant.

Plus de doute ! Les prêtres sont convaincus qu'ils ont affaire à un démon. Prières, exorcismes redoublent... Les antiques formules exécutées restent inutiles.

— Aditorium nostrum nomine... Exorcizo te... Ostento te admodum profanum...

Mais bien qu'exécéré, selon les règles secrètes des magistes, le « démon » résiste. On n'aura raison de lui qu'en le lardant de coups de piques. Armés d'épées, de tringles et d'autres objets dont les pointes provoquent la dissociation des formes préternaturelles, l'équipe en soutane des amis du curé Tinel, attaque l'invisible aux endroits où il se manifeste le plus volontiers. Près des murs, dans les coins de la cheminée... Et bientôt, sous leurs coups, une plainte jaillit de l'ombre, accompagnée d'une colonne de fumée.

Le « démon » est alors sommé de libérer l'enfant qu'il torture et de mettre fin à ses effrayantes extravagances. Mieux ! on exige de lui qu'il vienne demander pardon. S'il n'obtempère pas, il subira encore le supplice des pointes. Une voix intemporelle répond alors :

« Je viendrai... »

Fia provisoire

Le lendemain, le berger Thorel se présente au presbytère. Son visage convulsé porte les traces sanglantes et fraîches d'écorchures provenant d'instruments pointus. (Les ecclésiastiques reconnaîtront à ce signe un cas précis de lycanthropie). Et après bien des adjurations et des menaces, il consent à demander pardon à l'enfant. Ce dernier identifie le berger sans l'avoir jamais vu auparavant. Il s'écrite, pâle d'effroi :

— C'est lui !... c'est l'homme ! c'est Thorel...

Les phénomènes avaient duré exactement deux mois et demi, du 26 novembre au 15 février. Ils avaient fait un tel bruit dans la région que l'archevêque de Rouen, Mgr Bianquet de Baillou, prit la tardive et juste décision d'éloigner les enfants du presbytère.

Un incident opposa encore, par la suite, le berger sorcier au curé Tinel, ainsi que le relatent les archives de la justice de paix de Yerville.

Le berger fut débouté. Il s'était plaint de violences exercées sur lui par l'ecclésiastique. Ce jugement, pas plus que la décision de l'archevêque, ne permettent néanmoins de mettre un point final à l'affaire. Au point de vue de la science profane, l'origine des phénomènes reste toujours inexplicable.

C. J. C.

DE L'ANESTHESIE AUX GAZ ASPHYXIANTS

LES INSECTES ONT TOUT INVENTE AVANT NOUS

Farmi les inventions dont s'enorgueillissent les hommes, il n'en est guère qu'une insecte n'ait trouvée avant eux. Ne parlons pas de l'art de construire, ni de telles autres industries, comme celle de la soie, où certains ver ont passé maître. Laissons de côté les ponts suspendus que lance audacieusement l'araignée, et les tunnels que creusent tant d'insectes fouisseurs. Voyons l'agriculture. Surtout, voyons l'agriculture accomplie par les insectes. Les abeilles, lorsqu'elles ont découvert dans leurs ronds aëriens un aliment avec nos Le Corbusier, ne source de nourriture intéressante, elles viennent aussitôt dans la ruche en informer leurs collègues par un système de signaux indiquant avec une étonnante précision la distance à laquelle se trouve le dépôt de vivres, et la direction à prendre pour le trouver. L'abeille accomplie un certain nombre de demi-cercles, accompagnés de mouvements de l'abdomen, proportionnés spécialement à l'angle du trajet à accomplir. Ces mouvements sont dirigés vers le haut si la source de nourriture se trouve dans la direction du soleil, vers le bas, dans le cas contraire. Le but à atteindre est à 60 degrés, ou à 120 degrés par rapport à la verticale ? L'abeille informe la direction par l'orientation de sa mimique. Ne croirait-on pas un pilote de reconnaissance venant faire son rapport.

Passons à la chirurgie. Savez-vous que certains insectes, comme la guêpe ou le phanthe, d'où leur nom de « bombardiers », au moyen d'une petite seringue de Pravaz dont est muni leur abdomen, ils endorment leur victime, choisissant avec une sûreté infallible les centres ganglionnaires où la piqûre, sans luer, paralysera ses mouvements.

Mais il y a mieux. Les sociétés des fourmis possèdent un service d'infirmeries, chargé de soigner les malades et les accidentés du travail.

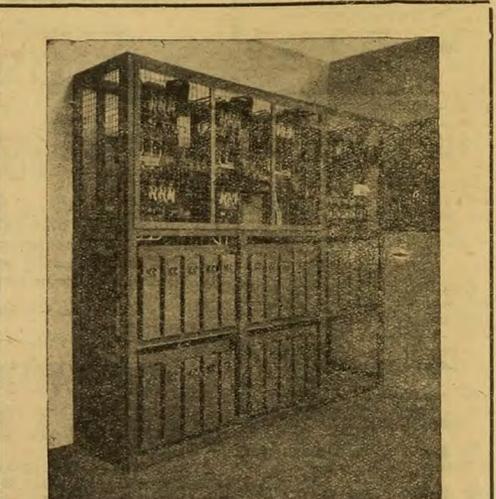
Le docteur Robert Nachtwey assure même qu'elles sont capables, si besoin est, d'accomplir de véritables opérations chirurgicales.

Un jour, raconte-t-il dans son remarquable ouvrage sur l'« Instinct chez les insectes », il vit une de ces assaiantes sociales s'occuper d'une ouvrière.

L'ouvrière, au bout d'un certain temps de convalescence, put reprendre le travail.

Par la suite, notre entomologiste put assister à d'autres opérations analogues. La seule chose qu'il ne vit pas, ce fut le remplacement du membre amputé par une jambe de bois. Les fourmis, du moins jusqu'à plus ample information, semblent ignorer la prothèse.

Bernard ROSIER.



Condensateurs électriques :

- Installations automatiques pour l'amélioration du cos ϕ
- pour lampes fluorescentes
- pour appareils électriques
- pour émetteurs

Condensateurs Fribourg S.A.

Représentation pour l'Egypte :

THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE

15 rue Toussoun
ALEXANDRIE

IONIAN BANK LIMITED

FONDEE EN 1839

CAPITAL AUTORISE £ 1.000.000
CAPITAL SOUSCRIT £ 600.000
FONDS DE RESERVE £ 400.000

DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE :
ALEXANDRIE — 7, Rue Adib
R.C. 374

SUCCESSALE AU CAIRE :
106, Rue Mohamed Bey Farid. — R.C. 75951

AGENCES EN EGYPTE :
BENI-SOUFF, DAMANHOUR, FAYOUM,
MANSOURAH, TANTAH, ZAGAZIG

LONDRES — GRECE — CHYPRE



Prochains départs d'Alexandrie pour :

NAPLES MARSEILLE GENES BEYROUTH s/s "Nefetiti" à 4 heures p.m. 6 JUILLET 20 JUILLET et 3 AOÛT, etc.

NEW-YORK (via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes). s/s "Khedive Ismail" Vers mi-Juillet

BEYROUTH s/s "Khedive Ismail" Vers mi-Juillet

ROTTERDAM ANVERS HAMBURG BREME s/s "Alkahirah" Vers mi-Août

SUEZ DJEDDAH PORT SUDAN Services réguliers par les s/s "Taif" "Talodi" "Fouadieh"

Pour tous renseignements, s'adresser à

ALEXANDRIE... Administration : 1, Rue Moustouche Pachou, Téléphone 21423. Bureaux des Passages, 1, Rue Fouad Téléphone 20924.

LE CAIRE... 26, Sh. Chérif, Téléphone 46322.

SUEZ... "The English Mail Line", — Téléphone 3881. PORT-SAID... "The English Coaling Co. Ltd.", — Tél. 3333 ET AUX PRINCIPALES AGENCES DE VOYAGES (R. C. A. 16708).